

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

## PROCES-VERBAL N° 24-02385 L

et 1 annexe(s) de 6 pages

MATERIAU présenté par : YEBANE TEXTIL SL

CARRETERA D'ALCOL 28 46860 ALBAIDA (VALENCIA)

**ESPAGNE** 

MARQUE COMMERCIALE: HOTELIER

DESCRIPTION SOMMAIRE: Tissu 100 % polyester ignifugé dans la masse

Masse surfacique nominale : 270 g/m²

Epaisseur nominale: 0.5 mm

Coloris: Divers

RAPPORT D'ESSAI: N° 24-02385 E1 - V1 du 10 octobre 2024

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique

Propagation de flamme Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT:

M1

Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE des Produits de Construction.

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé. Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA: Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 10 octobre 2024

Julien TABONI Ingénieur Tests et Essais